

BACHELOR TMA

Technicien spécialisé en
maintenance avancée

FORMATION EN ALTERNANCE | Niveau 6

LIEUX DE FORMATION

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud
CANNES | Lycée Jules Ferry
LA SEYNE/MER | Lycée Paul Langevin



L'usage du masculin est adopté pour faciliter la lecture et ne reflète aucune préférence de genre.

MÉTIER

Le technicien spécialisé en maintenance avancée est un cadre intermédiaire en maintenance industrielle, entre le technicien supérieur et l'ingénieur. Son domaine d'expertise est le maintien et l'amélioration des équipements de production (sécurité, disponibilité, fiabilité, maintenabilité) en lien avec l'usine du futur et les technologies émergentes. Son métier s'exerce dans des entreprises industrielles de tous secteurs d'activités de production de biens ou de services quels que soient la taille de l'entreprise et les procédés de fabrication (lignes de production, procédés de transformation, assemblage/montage, conditionnement).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- Organiser la gestion de la maintenance de moyens industriels (fiabilité, obsolescence, TRS, TPM)
- Mettre en place la maintenance conditionnelle (analyse géométrique, par caméra infrarouge)
- Définir une stratégie de maintenance sur les équipements vieillissants
- Développer et améliorer l'exploitation des données du logiciel de gestion (gestion des temps d'arrêt, de marche, classification des causes, TRS)
- Développer des outils liés à la maintenance conditionnelle (analyse thermique, vibratoire, ultrasons, lignage laser).

SECTEURS CONCERNÉS : La maintenance concerne tous types d'entreprises industrielles (automobile, métallurgie, agroalimentaire, bois-papier-carton, cimenterie) et tous les procédés de fabrication utilisés (assemblage, conditionnement, fabrication). Le technicien peut aussi travailler dans une société de service spécialisée dans la maintenance ou pour un fabricant de biens d'équipements pour lequel il assure le service après-vente.

DURÉE ET ORGANISATION

DURÉE : 12 mois | 455 heures de formation

ALTERNANCE : 3 semaines en entreprise | 1 semaine en centre de *formation*

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des prérequis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

PROGRAMME

- L'organisation de la surveillance et du suivi des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production
- Le pilotage de la mise en œuvre des méthodes ou solutions de maintenance
- La gestion de la communication de l'activité de maintenance des équipements d'une ligne ou d'un ilot de production

VALIDATION

BACHELOR Technicien spécialisé en maintenance avancée.

ADMISSION

PUBLIC

- Être âgé de plus de 18 ans
 - Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.
- *Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou pro A (nous consulter).*

PREREQUIS D'ENTREE EN FORMATION

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat :

- Être titulaire d'un Bac+2 domaine industriel.
- Validation des acquis professionnels pour les non titulaires d'un bac+2.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

❖ MODALITES

Etude du dossier, tests écrits et entretien de motivation.

❖ DELAIS D'ACCES

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

❖ PARCOURS ADAPTES

Adaptation possible du parcours selon les prérequis.

❖ HANDICAP

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre).

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

❖ METHODES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

❖ MOYENS PEDAGOGIQUES

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

❖ ÉQUIPE PEDAGOGIQUE

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative. Equipe pédagogique/ administrative de nos partenaires.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

- Présentation de l'entreprise et du projet :
 - ❖ Rapport et soutenance
 - ❖ Validation par grilles de compétences.
- Avis de l'entreprise formulé au regard de l'ensemble des compétences du référentiel.

La certification peut être obtenue :

- ❖ Par blocs séparés (validité : 5 ans)
- ❖ Dans son intégralité (validation de tous les blocs de compétences et des évaluations complémentaires).

Certification délivrée par l'Union des industries et métiers de la métallurgie.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

Diplôme d'ingénieur.

Exemples de métiers : Technicien | Chef d'Equipe | Chargé, Adjoint, Responsable de maintenance industrielle

❖ INSERTION :

Taux d'insertion dans le métier visé (2021) :

- À 6 mois : **50%**

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

ISTRES | CFAI Provence : 65%

CANNES | Lycée Jules Ferry : 75% (91,6% ont eu au moins 1 bloc de compétences)

LA SEYNE/MER | Lycée Paul Langevin : 50% (75% ont eu au moins 1 bloc de compétences)